



**ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE
DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

Québec, le 4 avril 2022

Monsieur Alexis BOYER-LAFONTAINE
Rédacteur en chef
Le Monde ouvrier
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal H2M 2W3

Objet : Opérateur de machinerie lourde

Monsieur,

Je me permets une suggestion d'ordre linguistique.

Vous employez l'appellation d'emploi « opérateur de machinerie lourde ». Je sais que vous reproduisez l'appellation utilisée par les parties à la convention collective. Elle n'en est pas moins une traduction littérale de l'anglais *heavy machinery operator*.

En fait, il s'agit d'un conducteur de machines lourdes. Vous devriez utiliser cette appellation. De même, cet ouvrier conduit cette machine, il ne l'opère pas (*to operate*).

Ces suggestions sont adressées dans un but constructif, est-il besoin de le mentionner, et non pour faire la leçon.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Robert AUCLAIR

RA/ac
p. j. Dépliant Asulf